

PHILOSOPHIE, ORALITÉ ET ÉCRITURE.

Dr Hamadoun Hasseye TOURE

Maître Assistant

Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation

Téléphone 76484401/66824031

Email mad_toure2000@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Réfléchir sur le mode de production de la philosophie, c'est mener une activité épistémologique qui autorise une mise en rapport du sujet et de l'objet. Autrement dit, le philosophe se saisit de son œuvre pour la sonder, la jauger et l'interroger. Cet article s'inscrit dans ce sens en s'adossant sur le corpus philosophique écrit et oral. L'écriture de manière générale a une longueur d'avance sur l'oralité en ce sens qu'elle s'inscrit dans une forme de constructivisme dans le processus de la conception de la philosophie. Toutefois, un blanc-seing ne lui est pas offert. Le livre qui est le symbole de l'écriture ne peut se défendre tout seul comme le pensait Socrate. Il faut nécessairement la participation du discours oral, créatif et dialectique. Ces divergences s'accroissent et culminent vers les néologismes de "verbophilie" et de "scriptophilie". Au-delà de ces clivages, il faut reconnaître qu'il y a un ensemble de facteurs qui entrent en jeu lorsqu'on veut écrire un texte philosophique ou lorsqu'on veut tenir un discours oral en philosophie. Cet article, loin de conclure et achever le débat entre oralité et écriture en philosophie tend vers une synthèse des deux pratiques.

MOTS CLÉS

culture, écriture, oralité, philosophie, scriptophilie, verbophilie.

ABSTRACT

To reflect on the mode of production of philosophy is to carry out an epistemological activity which allows a connection between the subject and the object. In other words, the philosopher takes hold of his work to probe it, gauge it and question it. This article is in line with this by building on the written and oral philosophical corpus. Writing in general is ahead of oral language in that it engages in a form of constructivism in the process of designing philosophy. However, a blank check is not offered to him. The book which is the symbol of writing cannot defend itself by itself as Socrates thought. There must necessarily be the participation of oral, creative and dialectical discourse. These divergences are accentuated and culminate in the

neologisms of «verbophilia» and «scriptophilia». Beyond these divisions, it must be recognized that there is a set of factors that come into play when one wants to write a philosophical text or when one wants to hold an oral discourse in philosophy. This article, far from concluding and completing the debate between orality and writing in philosophy tends towards a synthesis of the two practices.

KEYWORDS:

culture, writing, orality, philosophy, scriptophilia, verbophilia.

INTRODUCTION

L'avènement de la philosophie dans l'antiquité grecque en tant que forme de culture a été précédée par la littérature qui avait des formes d'expression diverses. N'ayant pas d'autonomie dans une forme d'expression propre, la philosophie reste tributaire de la littérature. « *A côté des formes purement orales de sa transmission et de son enseignement : elle est accessible sous la forme d'un ensemble d'écrits qui se répartissent en genres connus et fixes : poèmes, maximes, dialogues, diatribes, sermons, leçons, conférences, traités, commentaires, méditations, aphorismes, essais, manuels, etc.* » (Gourinat, 1994,10). Avec ces formes littéraires diverses, chaque penseur a donc la latitude de choisir le mode d'expression qui lui semble convenable et qui s'adapte le mieux à ses auditeurs ou à ses lecteurs. Certains présocratiques comme Pythagore, Parménide, Empédocle ont choisi la forme poétique en éludant l'image sensible pour se focaliser sur l'abstraction. L'extrait du poème de Parménide traitant de l'être et de son essence présente une élucidation du grand conflit entre la forme poétique et le fond philosophique :

« *Ainsi, est-il tout entier continu : car l'être touche à l'être [...]* »

« *Il n'était ni ne sera, puisqu'il est tout entier maintenant [...]* »

« *Il ne peut être ici plus grand et là plus faible* » (Cf. Gourinat, 1994,12)

Pour exprimer cette immobilité de l'être contrairement à la dialectique de Héraclite, le support formel et poétique de la littérature était nécessaire. Il faut se référer au fond par l'interrogation, la critique, la pénétration spirituelle du texte qui ne peut se faire que par l'écriture ou par le verbe ou l'oralité. Pour ne pas rester dans le cloisonnement de l'éloquence politique (Sophiste), l'épopée, la tragédie, Socrate et ses disciples se sont engagés dans le dialogue nourri par les éléments de pensée qui existaient déjà dans la littérature pour les transmuier en éléments de cogitation philosophique.

Dans la pensée africaine, Zahan (1963,15) découvre chez les Bambaras que « *La valeur du verbe provient de ses origines divines. Dieu est, par excellence, la parole,*

celle des hommes, reflet de la parole primordiale, conserve dans sa texture la trame originelle. » Cette parole divine fait se rencontrer quatre éléments présents aussi bien dans la pensée grecque philosophique que dans la cosmogonie bambara. Il s'agit de l'air qui garantit à la parole son caractère immatériel ; le feu qui est l'âme du verbe ; l'eau confère à la parole l'éclat et la fluidité ; la terre enfin est sans doute l'assise matérielle de la parole. (Sow, 2010, 155) Ces différentes représentations créent une sorte de confluence de perceptions autour de l'activité philosophique dans son expression. La forme d'expression sera inévitablement une préoccupation. En effet entre l'écriture et l'oralité qu'est-ce qui rend le mieux compte de l'activité philosophique ? Il faut d'ores et déjà préciser que la présence de l'écriture ne signifie pas l'absence totale de l'oralité et vice versa. Il y a selon les contextes sociaux et culturels, des opportunités, des préférences objectives ou subjectives pour écrire ou pour parler. D'ailleurs Tout en rapportant que l'écriture est l'ombre de la parole, Nyamba établit un lien indissociable entre l'écriture et la parole dans la mesure où une ombre ne peut jamais exister et paraître sans un objet. (Nyamba, 2007, 333) Elles sont manifestement indissociables, c'est pourquoi il sera question d'une possible complémentarité entre l'écriture et l'oralité pour une meilleure accessibilité du discours philosophique. Il suit de là que la justification de Maurice Houis soit déjà une tentative à la fois de définition et d'ouverture de l'une à l'autre. Selon lui « *L'oralité est la propriété d'une communication réalisée sur la base privilégiée d'une perception auditive du message. La scriptualité est la propriété d'une communication réalisée sur la base privilégiée d'une perception visuelle du message* » (Dossou, 1994, 259).

1. 1.ORALITÉ ET ÉCRITURE : DEUX TYPES DE CULTURE.

La production d'un texte oral ou écrit emprunte des chemins différents selon les auteurs. Alors que la parole ne donne pas assez de temps à son auteur dans sa production, l'écriture exige un maximum de temps pour penser, conceptualiser et réussir une concaténation.

Du point de vue humain, l'oralité convoque un certain altruisme, une sociabilité car parler, c'est parler à quelqu'un ou à quelques-uns. Le monologue n'est-il pas une caractéristique de la démente ?

Dans à la culture de l'écriture, l'émetteur n'a pas la possibilité d'avoir le récepteur ou le lecteur en sa présence. Pour écrire, il faut s'évader, s'isoler, ignorer son entourage. Alors que la lecture est individuelle, l'écoute est communautaire. (Cf. Cauvin, 1980, 43). Pour Massene Sene, la notion d'auteur appelle l'individualité dans la tradition de l'écriture. Dans la littérature orale, la notion d'auteur englobe l'émetteur et les destinataires. (Dossou, 1994). Selon Diagne, il faut tenir compte des traits spécifiques de la production, de l'agencement et des modalités de transmission

des cultures sonores (orales) et des productions écrites. L'invitation des images, des métaphores et des paraboles est fréquente dans le discours oral. (Diagne, 2011) Quant à l'écriture, elle porte les marques d'un silence éloquent. C'est dans cette logique que Gourinat conforte le jugement que Socrate avait de l'écriture : « *L'écriture se caractérise en effet par sa fixité et sa publicité : impossible quand on y recourt, de ne pas se guinder, de ne pas recourir à la recherche et à l'artifice aux dépens de cette spontanéité et de cette vivacité où Socrate voit le meilleur de la pensée [...]* » (Gourinat, 1994,18)

Du point de vue de l'archivage, l'écriture présente d'énormes avantages en matière d'objectivité. L'éternel adage latin « *verba volan, scripata manen* »¹ trouve ici toute sa pertinence. Le document oral souffre de subjectivité dans son traitement, sa transmission et sa fidélité au discours originel. Le document écrit réduit la part de la subjectivité grâce à son support matériel, mais il n'est pas exempt d'excès. D'ailleurs pour Gourinat (1994,25) « *La part de l'affabulation et de la création littéraire dans la description platonicienne du personnage de Socrate est évidente.* » Cette création littéraire aux relents imaginaires n'est pas étrangère aux productions des dialogues apocryphes attribués à Platon.

2. VERBOPHILIE ET SCRIPTOPHILIE²

À l'instar des thèmes soumis au questionnement philosophique, le « parler philosophique » et « l'écriture philosophique » n'échappent pas aux jugements tendancieux, aux clivages et aux oppositions. En effet, ceux qui privilégient la philosophie sous sa forme écrite prétextent la conservation quasi certaine et la perpétuation du discours philosophique.

Les partisans de l'oralité en philosophie militent pour le dialogue ou la possibilité dialectique qui autorise un langage ouvert, une contestation immédiate, une ascension commune vers une vérité idéale.

Il faut tout de même noter qu'aucune tendance n'a une propension au radicalisme qui pourrait exclure un mode d'expression. L'apologie de l'écriture n'est pas une négation du parler philosophique. De même le discours oral ne met pas un terme au discours écrit. Dans un camp comme dans l'autre l'on procède par une minoration ou une majoration selon le concept choisi et promu. Toutefois l'équivoque qu'il faut ici et maintenant éluder est la confusion souvent sagement entretenue entre écriture et savoir d'un côté et l'oralité et l'ignorance de l'autre. Il devient de plus en plus

1 La parole s'envole, l'écriture reste.

2

Ces termes viennent de Louis-Jean Calvet Cf. Dossou, 1994, 273.

fréquent de constater que l'écriture est très souvent considérée comme la clé du savoir ou l'indice irréfutable de sa possession et de sa publicité. Pour Hountondji « [...] *l'écriture ne garantit pas seulement une meilleure conservation du savoir, elle entre aujourd'hui dans la constitution effective, dans la construction du savoir.* » (Dossou, 1994, 272). A l'inverse le savoir découlant de l'oralité est très souvent minimisé, s'il n'est pas purement et simplement situé dans le domaine de l'ethnophilosophie ou de l'opinion.

2.1. LA VERBOPHILIE

Le préfixe philein ou philos ou amour ou attachement à quelque chose ou à quelqu'un annonce déjà la teneur des arguments pour la défense du verbe d'une part et d'autre part les textes et prétextes qui invitent à la méfiance vis-à-vis de l'écriture. Chronologiquement la parole est antérieure à l'écriture. Dans le processus de développement de l'enfant, le langage et l'apprentissage de la langue sont antérieurs à toutes les prédispositions à l'écriture qui n'intervient qu'avec la scolarisation. Les premiers balbutiements et les gazouillis interviennent dès l'aurore de la période infantile et de la première enfance. Même si la langue est un élément acquis comme l'écriture, elle reste première dans l'ordre des apprentissages. Être premier, c'est être en avance et se situer dans l'originel. Pour Saussure (1972, 47) « [...] *on apprend à parler avant d'apprendre à écrire* [...] »

Pour sa part Socrate a opté pour le discours oral qu'il subdivise en discours bref « brachylogie » et en discours long « macrologie » Les deux sont instructifs (selon le ou les interlocuteurs) et révélateurs de talents en matière d'éloquence et de persuasion chez les Sophistes comme Gorgias qui s'évertue à répondre brièvement comme le souhaite Socrate sur l'objet de la rhétorique :

« Gorgias

Il y a des réponses, Socrate, qui exigent de longs développements. Cependant je tâcherai d'y mettre toute la brièveté possible. Car c'est encore une chose dont je me flatte, que personne ne saurait dire en moins de mots les mêmes choses que moi.

Socrate

C'est ce qu'il faut ici, Gorgias. Fais montre de ce talent dont tu te vantes, la brièveté ; laisses les longs discours pour une autre occasion. » (Platon, 1967, 171) Cette faculté de se conformer à l'interlocuteur dans le cadre du discours est un avantage de l'oralité contrairement à l'écriture qui impose au lecteur une lecture totale de ce qui est écrit parce qu'il écrit.

Rousseau qui prônait une éducation négative profondément centrée sur la confiance dans la nature, la méfiance de la civilisation qui a perverti les mœurs, voit l'écriture comme un élément de civilisation donc un élément corrompteur capable de nuire à

l'enfant. Le commentaire de Dossou qui suit éclaircit davantage cette mise en garde de Rousseau « [...] *il faut empêcher l'enfant de lire si on veut lui conserver toute sa naïveté et toute sa sincérité, parce que les livres mentent, les livres font passer le mensonge pour la vérité* ; or les livres à nos yeux et aux yeux de l'enfant ont toujours raison. Rousseau désigne l'écriture comme un artifice qui avilit la pensée et la bibliothèque est [...] *le poison de l'esprit*. » (Dossou, 1994, 261). Le livre étant le support et le réceptacle de l'écriture, il faut naturellement l'écartier de la tendre jeunesse de l'enfant. Une attention toute particulière est attirée vers l'écriture savante et fine mitoyenne de la civilisation, donc a priori nocive. (Dossou, 1994, 261). La sentence de Rousseau ne fait l'ombre d'aucun doute. Pour lui les « *langues sont faites pour être parlées, l'écriture ne sert que de supplément à la parole*. » (Cf. Dossou, 1994, 261-262)

Les enseignements à tirer de cette verbophilie sont multiples. Il y a un lien nécessaire entre la langue en tant que système de signes et la parole qui est la réalisation séquentielle de la langue. Par conséquent une langue qui cesse d'être parlée meurt. La langue qui, de ce fait vit avec le parler et la parole est un attribut exclusif de l'homme. Peut-on dire que l'homme c'est la parole ? Si la parole ne définit pas l'entière de l'homme, elle est au moins consubstantielle à l'homme. Son absence ou le mutisme est indéniablement un handicap.

Au plan moral et éthique, il existe une sublimation de la parole chez les Bambaras qui estiment que l'honneur, la noblesse de l'homme tient à sa parole et surtout sa parole donnée. « *L'homme n'a pas de queue, il n'a pas de crinière, le point de « prise » de l'homme est la parole de sa bouche*. » (Zahan, 1963, 9)

Au regard de ces arguments, l'on est tenté de poser la question de savoir ce que le verbe ou la parole apporte dans l'activité philosophique. Dans les faits, la philosophie dans sa forme orale fait se rencontrer physiquement et psychiquement les hommes. Or cette rencontre est un croisement des consciences et des regards. Ainsi la philosophie étant d'abord une activité consciente d'elle-même, une pensée disposant d'un support physique et humain, trouve par le verbe et dans le verbe les éléments nécessaires à sa réalisation, à son maintien par la discussion. La philosophie dans sa forme orale, (exposée en cours ou en conférence) a le mérite de convoquer une masse, de proposer à cette masse un ou des thèmes de débat, d'obtenir hic et nunc les réponses, les réactions, les approbations ou les désapprobations des uns et des autres. Les critiques vives et vivantes, les discussions (dialectique), l'examen à partir de l'objet mental qui est la parole, trouvent plus de vigueur et de rigueur en présentiel contrairement au caractère passif de l'écriture. Selon Socrate « *Il y a quelque chose de redoutable dans l'écriture et de vraiment semblable à la peinture, dont les produits se dressent comme s'ils vivaient, mais qu'on leur pose une question, ils gardent le plus vénérable silence*. » (Gourinat, 1994, 18). Même si l'écriture est une production de l'homme,

elle ne dispose d'aucun moyen autonome pour sa défense, contrairement au verbe qui s'adresse au verbe de manière spontanée ou réfléchi. Pour Thierno Bocar « *La parole est un fruit dont l'écorce s'appelle « bavardage » la chair « éloquence » et le noyau « bon sens »* » (Ba, 1980, 125-126). Ici il ne s'agit nullement de tomber dans le sophisme. Mais l'orateur connaît avec adresse les différentes natures de la parole : la parole populaire qui n'a que faire du sérieux, de la rigueur ; la parole séduisante attrayante par le travail fourni par son émetteur ; enfin la parole réfléchi teintée de franchise, de la vertu autrement dit, celle qui découle de la disposition volontaire et réfléchi de l'émetteur à dire le bien et à taire le mal. Thierno poursuit « *En donnant à l'homme le verbe, Dieu lui a délégué une partie de sa puissance créatrice [...] »* » (Ba, 1980, 125-126)

Pour sa part Kagamé (1976, 110) considère la tradition orale comme vitale à cause de son caractère encyclopédique et sa capacité à fournir des témoignages qui sont des preuves d'objectivité.

Au plan philosophique, l'échange oral est un échange de création et de créativité. Ainsi, parmi les créations littéraires et scientifiques qui soupçonnent l'écriture de connivence avec le pouvoir politique, il sied de citer Claude Lévi Strauss qui supposait que « *La lutte contre l'analphabétisme se confond ainsi avec le renforcement du contrôle des citoyens par le pouvoir, car il faut que tous sachent lire pour que ce dernier puisse dire "nul n'est censé ignorer la loi" »* » (Dossou, 1994, 262). Dans ces conditions, l'écriture n'a pas seulement pour fin la connaissance, la conservation et la transmission des documents scientifiques et littéraires. Elle contribue intensément aux mécanismes permettant de subjuguier les populations.

L'apologie de l'écriture cultive un certain élitisme car l'accès à la philosophie devient laborieux puisqu'il est conditionné à l'écriture. La scriptophilie entraîne donc une discrimination, une exclusion et même une diminution de l'engouement pour la philosophie.

2.2. LA SCRIPTOPHILIE.

Comment combattre l'écriture par l'écriture ? Cette problématique explique toute la difficulté qui se pose dans la tentative de minorer la part de l'écriture dans l'activité intellectuelle en général et dans la philosophie en particulier. En somme l'on est tenté de dire sinon d'écrire que le combat contre l'écriture est sans issue. Dans les milieux scientifiques et philosophiques, l'écriture devient indispensable pour la communication, la transmission et les échanges de savoirs, d'idées et d'opinions. Si la philosophie a pu se perpétuer malgré la rareté des documents durant la période présocratique, l'antiquité égyptienne, indienne ou perse, c'est grâce aux formes multiples d'écritures connues dans le monde d'alors. Du Sanskrit aux idéogrammes en passant les hiéroglyphes, l'écriture grecque et latine, c'est un ensemble de savoirs

encyclopédiques et de réflexions qui ont été conservés et transmis à l'humanité par l'écriture. La mémoire orale est-elle suffisante pour conserver et transmettre les doctrines philosophiques comme celles de Thalès, Pythagore, Bouddha, Confucius... ? Tâche assurément difficile car la mémoire orale est liée à l'être humain qui par la tradition orale et la traduction orale n'est pas sûre de garantir la vie et l'éternité du savoir à pérenniser. Or l'écriture une fois réalisée, se détache de son auteur et peut acquérir une autonomie et une longévité matérielle vis-à-vis de son producteur. L'écriture dans les faits prend le mot parlé en compte, l'assimile et le dissimule à l'image de l'assassin qui emporte le cadavre de sa victime. C'est cette prouesse que Saussure (1994,45) exprime dans les lignes qui suivent « [...] *le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image, qu'il finit par usurper le rôle principal ; on en vient à donner autant et plus d'importance à la représentation du signe vocal qu'à ce signe lui-même.* » Grâce donc à l'écriture, la voix de Socrate n'est plus indispensable pour saisir les dialogues de Platon. La lecture attentive et attentionnée de ces dialogues suffit pour saisir le sens et la portée de la pensée de celui qui avec le concours des Sophistes a socialisé la philosophie. Nous savons désormais avec les écrits de Platon, que les thèmes comme la vertu, la sagesse le courage, la tempérance...étaient les priorités de Socrate au détriment des questions relatives aux éléments naturels premiers comme l'eau, la terre, le feu, l'air, l'atome...

L'importance de l'écriture est mise en exergue dans la philosophie africaine à partir des ouvrages du Père Tempels, de Alexis Kagamé et surtout de Paulin Hountondji qui pourfend l'ethnophilosophie qui s'abreuve dans la tradition orale. Pour Hountondji cité par Dossou 1994, p263

[...] l'écriture apparaît comme la forme la plus achevée du langage, la plus apte à remplir ces fonctions de stabilisation, de communication à travers le temps, d'assurance contre la mort. Le savoir scientifique, qui reste précaire aussi longtemps qu'il est individuel, ne peut survivre et se transmettre comme une propriété permanente de l'humanité (ou du moins d'une société déterminée) que sous la forme de documents écrits [...]

La scriptophilie de Hountondji atteint des proportions qui frisent l'extrémisme lorsqu'il pense que la civilisation scientifique ne peut s'enraciner que dans l'écriture. L'oralité n'a aucune propension à concevoir, à conserver, à promouvoir et à transmettre une histoire des sciences. Quant aux civilisations africaines qui constituent les principales sources d'inspiration de l'ethnophilosophie, elles n'ont d'autre salut que de s'inscrire dans la scriptualité. (Dossou, 1994, 264). Dans cette logique, une philosophie dans la forme orale est une philosophie certes, mais à cause de son caractère oral, elle devient fugace, menacée de disparition sans le secours de l'écriture. Dans la forme orale, la philosophie serait en proie au dogme et au monolithisme. En effet, dans les cultures sonores, la mémoire a tendance à conserver et rendre ce qui a été dit. Cette tendance

à la transmission fidèle fige le bon sens et paralyse toute tentative de critique ou de débat constructif. Comment interroger ou problématiser tout ce que l’Afrique a connu comme savoirs endogènes -dans tous les domaines- si l’on se limitait uniquement à la transmission orale ? La culture philosophique ne peut s’acquérir qu’à partir de repères et de relais plus ou moins durables et fiables. Or les bibliothèques qui brûlent avec les vieillards qui meurent en Afrique, entraînent inévitablement une disparition de certaines cultures. Au demeurant, ceux qui ont tendance à privilégier la philosophie dans sa forme orale sont dans une forme de populisme sans avenir dans la mesure où les exercices préliminaires dans le processus d’apprentissage de la philosophie ou du philosophe, il faut obligatoirement faire recours à l’écriture à partir des dissertations, des rédactions de mémoires et des thèses. C’est là une occasion de justifier la thèse de Hegel selon laquelle, la philosophie est une affaire sérieuse car

Si on réclame “une voie royale” vers la science, aucune ne peut être plus confortable que celle qui consiste à s’abandonner au bon sens et pour marcher du moins avec son temps et la philosophie à lire les comptes rendus critiques des œuvres philosophiques et même les préfaces et les premiers paragraphes des œuvres elles-mêmes, car les premiers paragraphes donnent les principes généraux sur quoi tout repose ; et quant aux comptes rendus critiques, outre la notice historique, ils donnent encore une appréciation qui justement parce qu’elle est appréciation est au-dessus de la matière appréciée [...] (Hegel, 1997, 59-60). Cette orientation hégélienne ne peut en effet être adoptée et suivie que lorsqu’il existe un corpus écrit et existant qui rend possible le travail rigoureux du concept culminant vers « [...] les pensées vraies et la pénétration scientifique. » (Hegel, 1997, 60) Même si la scriptophilie ici est sous entendue, la philosophie la vraie se situe en dehors de la spontanéité et de l’autorité de la tradition. Le couple écriture-lecture devient un outil d’investigation et surtout un mécanisme de décodage.

CONCLUSION

Dans le domaine de la philosophie comme dans les autres univers intellectuels, le constat qui s’impose montre les perspectives d’une complémentarité entre l’oralité et l’écriture. A la question fondamentale de savoir entre l’oralité et l’écriture, laquelle rend mieux compte de la philosophie, l’on se rend à l’évidence que l’activité philosophique ne peut se passer de l’une ou de l’autre forme d’expression. Pour Cauvin « [...] il faut chercher à réduire l’opposition et l’écart entre la tradition orale et l’écrit [...] Il faut démystifier, démythifier l’écriture » (Cauvin, 1963, 48). La remarque de Zaourou (2011,17) qui suit s’inscrit aussi dans cette logique « *Il faut considérer l’écriture pour ce qu’elle est : un moyen de conservation de la parole, peut-être le plus prestigieux, mais un moyen parmi de nombreux autres*

moyens ! » La valeur de ce jugement réside dans la reconnaissance explicite du poids certain de l'écriture, mais aussi implicitement son caractère complémentaire. De la même manière, il faut selon Cauvin (1963,48) « [...] *démystifier; démythiser l'oralité. L'oralité n'est pas un paradis perdu à ressusciter [...] L'oral n'a pas le poids de l'écrit pour l'organisation du pouvoir; il ne permet pas de pousser très loin les disciplines scientifiques. En revanche, l'écrit permet une accumulation du capital de connaissance qu'on ne peut dédaigner.* » C'est donc un vœu pieux que de vouloir opposer de manière perpétuelle l'écriture et l'oralité pour assurer un certain dynamisme de la philosophie. Dans les échanges philosophiques, l'écriture et l'oralité apparaissent comme des outils de travail. Ainsi une doctrine transmise par l'oralité a besoin pour sa sécurité, sa conservation d'être écrite pour servir et nourrir d'autres débats. De la même manière, il ne suffit pas d'écrire une philosophie pour tendre vers une doctrine achevée. L'onction orale apporte à l'œuvre philosophique écrite la résonance et le timbre humain.

BIBLIOGRAPHIE

- BA Amadou Hampaté, (1980), « *Vie et enseignement de Tierno Bokar. Le sage de Bandiagara* » Paris, Edition du Seuil. 254p.
- CAUVIN Jean, (1980) *Comprendre La Parole traditionnelle*, Paris, Les classiques africains, Éditions Saint-Paul, 89p.
- DIAGNE Mamoussé, (2011), « Logique de l'écrit, logique de l'oral. Conflit au cœur de l'archivage », *Philosopher en Afrique, Revue générale des publications françaises et étrangères*, Paris, Les Editions de Minuit, pp629-638.
- DIAGNE Mamoussé, (2005) *Critique de la raison orale. Les pratiques discursives en Afrique noire*, Niamey, Paris, Dakar, CELHTO, IFAN, KARTHALA, 600p.
- DOSSOU François, (1994), « *Ecriture et oralité dans la transmission du savoir* » in P. HOUNTONDI (dir.), *Les savoirs endogènes*, pp283-312, Karthala /Co0desria.
- GOURINAT Michel, (1994), « *De la philosophie* », Paris, Hachette Supérieur,479p.
- HEGEL, (1997), *Phénoménologie de l'Esprit*, Traduction de Jean Hyppolite, Paris, Aubier, Bibliothèque philosophique, Tome1, 358p.
- KAGAME Alexis, (1976) *La philosophie Bantu comparée* Paris, Présence Africaine, 334p.
- NYAMBA André « *La Charte de Kuru Kan Fuga : quelques leçons pour les sociétés africaines actuelles. (Un essai de mise en perspective du passé et du présent)* », Cahiers du Centres d'Etudes et de Recherches en Lettres, Sciences Humaines et Sociales (CERLESHS), N°28, 2007, Burkina, PUO (Presses Universitaires de

Ouagadougou), pp327-360.

-**PLATON**, (1967), *Gorgias*, Paris, Garnier Flammarion, 503p.

-**SAMBDjibril**, (2010), *Le vocabulaire des philosophes africains*, Paris, L'Harmattan, 319 p.

-**SOW Ibrahima**, (2010), « *La philosophie africaine, du pourquoi au comment* » Dakar, IFAN.Ch. A. Diop, 360 p.

-**ZAHAN Dominique**, (1963) *La dialectique du verbe chez les Bambara* Paris-La Haye, Mouton, 207 p.

-**ZAOUROU Bottey Zadi**, (2011) *Anthologie de la littérature orale de Côte d'Ivoire*, Commission de l'Union Africaine, CELHTO, L'Harmattan, Burkina, 307p.